

Entre filtre socioculturel et langage, la construction de l'identité

Marcienne Martin

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
(Canada)

Résumé : Appartenant au groupe des Hominoïdés, l'*Homo sapiens* s'en est démarqué avec l'apparition du langage. Si la reconnaissance de soi dans un miroir leur est commune, chez l'être humain, elle est à l'origine de sa construction identitaire. La structure réticulaire formant un groupe social donné est complexe du fait qu'elle subsume nombre de réseaux pouvant être reliés entre eux par des nœuds (représentations symboliques ou autres du sous-groupe concerné) et des liens (individus). Ainsi certaines valeurs intégrées comme postulats à ne pas déroger peuvent différer d'un groupe à l'autre, voire être en contradiction. Qu'en est-il de la construction de l'identité dans ce cadre ? À partir du substrat langagier, ce texte prend en compte, d'une part, le soubassement socioculturel d'appartenance du sujet social et, d'autre part, la subjectivité en relation avec son champ émotionnel, ce qui peut donner aux lexies des valeurs qui diffèrent d'un individu à l'autre.

Mots-clés : identité ; langue ; culture ; subjectivité ; appartenance

Abstract: Belonging to the Hominoid group, *Homo sapiens* distinguished itself with the appearance of language. If self-recognition in a mirror is common to all Hominoid, in the human being, it is at the origin of its identity construction. The network structure forming a given social group is complex because it subsumes a number of networks that can be interconnected by nodes (symbolic or other representations of the subgroup concerned) and links (individuals). Thus, certain values integrated as postulates to which one cannot derogate can differ from one group to another, even to the point of being in contradiction. What about the construction of identity in this context? In this paper, the linguistic substratum will take in consideration the sociocultural substratum of belonging of the social subject on one hand, and the subjectivity in relation with its emotional field on the other hand. Doing so might give the lexies values that differ from one individual to another.

Keywords: identity; language; culture; subjectivity; belonging

Introduction

De type scalaire, cette analyse de la construction identitaire chez l'être humain, prendra d'abord ses sources de notre appartenance au groupe des primates et de la traduction du repérage à travers le langage. Puis cette approche sera analysée de manière plus spécifique : anthroponymie créée différemment en fonction du groupe socioculturel (ethnies variées, esclavagisme, émigration), de la dérivation du surnom, de l'hypocoristique inscrit dans le champ affectif.

Mettre en relation instinct et patronymie renvoie, indirectement, à notre appartenance au groupe des primates ainsi que le démontre l'éthologue et primatologue Frans De Waal en mettant en parallèle le comportement non verbal chez l'être humain et chez certains primates : « Consciemment ou non, la domination sociale occupe notre esprit en permanence. Les expressions de notre visage : par exemple, nous rétractons les lèvres pour découvrir nos dents et nos gencives lorsque nous avons besoin de clarifier notre position sociale¹ ». Les rituels de préséance font également partie de ce mode de fonctionnement :

Les rituels de préséance chez les chimpanzés ne touchent pas seulement au pouvoir [...], mais également à l'harmonie. Le mâle alpha arborera une posture impérieuse, le poil hérissé après un impeccable déploiement de force, prêtant à peine attention à des subordonnés prosternés et vocalisant tout leur respect, qui lui embrassent la figure, la poitrine ou les bras².

Précisons que nombre de prises de conscience ont permis à l'être humain d'évoluer et ainsi de s'interroger sur la notion de pouvoir et de mettre en valeur la notion d'égalité entre sexes et groupes divers, ce qui a permis une redistribution différente des anthroponymes. Par ailleurs, dans certains groupes ethniques, la nomination prend sa source de la lignée généalogique maternelle.

1. De la reconnaissance de soi dans le miroir et de sa dérivation anthroponymique

Ainsi que le mentionne Jean Chaline : « L'expérience du miroir montre que le chimpanzé, le gorille et l'orang-outan comprennent très rapidement que l'image renvoyée par le miroir est la leur, alors que les autres

¹ Frans De Waal, *Le singe en nous*, Paris, Fayard, 2006, p. 106.

² *Ibid.*, p. 80.

animaux croient voir un autre animal³ ». Ce type d'observation, lié au repérage, prend sa source, indirectement, du champ de l'instinct, lequel est lié à la survie de l'unité du vivant. La pensée réflexive y est inexistante. Pour l'*Homo sapiens*, le fait de s'observer dans un miroir, puis de se reconnaître en tant qu'individu est en relation avec les premières expériences liées à la prise de conscience et, indirectement, à la réflexion et à l'analyse.

Se reconnaître en tant qu'unité se démarquant de l'ensemble du groupe commence dès la petite enfance.

Entre l'expérience immédiate et la représentation des choses, il faut nécessairement qu'intervienne une dissociation, qui détache les qualités de l'existence propres à l'objet lui-même des impressions et des actions où il est initialement impliqué, en lui attribuant, entre autres caractères essentiels, ceux de l'extériorité. Il n'y a de représentation possible qu'à ce prix. Celle du corps propre [...] doit nécessairement répondre à cette condition⁴.

Ce procès permet à l'enfant de s'abstraire de la relation fusionnelle entretenue avec la mère ou sa représentante. Concernant l'identité, le prénom en est le marqueur principal suivi du nom de famille, ce qui renvoie à l'individuation incluse dans la structure groupale.

L'inscription dans le "même" est une procédure, dont l'assise principale est la relation affective entre l'enfant, avec une identité en cours de construction, et les poseurs de cette dernière. Ladite construction est articulée autour du phénomène d'imprégnation⁵.

Dans une étude relative aux neurosciences, George J. Augustine et ses collaborateurs précisent que « [l]'expérience qui a lieu pendant une période spécifique du tout début de la vie, qualifiée de 'période critique', contribue à façonner des comportements aussi divers que l'attachement maternel ou l'acquisition du langage⁶ ». La théorie de l'attachement en est une des manifestations : « [...] le comportement d'attachement se définit comme toute forme de comportement ayant pour conséquence l'établissement et le maintien de la proximité d'un individu avec une autre personne, clairement différenciée et préférée...⁷ ».

³ Jean Chaline, *Quoi de neuf depuis Darwin ? La théorie de l'évolution des espèces dans tous ses états*, Paris, Ellipses, 2006, p. 97.

⁴ Henri Wallon, *Les origines du caractère chez l'enfant*, Paris, PUF, 1949, p. 172.

⁵ Marcienne Martin, *Etude du paria. Brebis galeuse ou enfant prodige ?*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2015, p. 87.

⁶ George J. Augustine et coll., *Neurosciences*, Paris, De Boeck Supérieur, 2015, p. 557.

⁷ John Bowlby, *Amour et rupture : les destins du lien affectif*, Paris, Albin Michel, 2014, p. 181.

Cette expérience, à l'origine de la construction de l'identité, est en relation avec le langage, support communicationnel qui nous démarque de l'ensemble des unités du vivant ; il est apparu ainsi :

Jusqu'à un an et demi, le chimpanzé et l'homme ont le larynx à la même position, mais à la fin de cette période chez l'homme, le larynx descend et accroît le pharynx en lui permettant de jouer le rôle de caisse de résonance autorisant mécaniquement le langage articulé, impossible au chimpanzé⁸.

Au repérage des objets du monde traduit par le langage et s'inscrivant dans la construction identitaire en relation avec le champ émotionnel, à travers des valeurs spécifiques au groupe d'appartenance, s'ajoute le filtre subjectif lié au vécu personnel. La langue en est le facteur de base. En effet, le langage à travers la représentation traduite des objets du monde, quelle qu'en soit la nature, diffère d'une langue à l'autre : en français, la lexie « homme » signifie l'être humain dans son sens général ou son appartenance sexuelle, alors qu'en anglais, il existe deux termes spécifiques y référant : *a man* et *a Human being*.

Dans une étude réalisée sur le processus de la construction identitaire, Hélène Chauchat et Annick Durand-Delvigne mentionnent :

L'acte de nomination est le début de toute identité. Il en est le point de départ tout comme l'est l'acte de nomination du sujet par celui qui lui donne son nom. Dans notre société, le nom du sujet indique sa filiation, c'est-à-dire sa place dans la lignée. La nomination est le premier acte symbolique, celui qui permet d'avoir une identité, non seulement au sens formel et administratif de l'état civil, mais également au sens d'inscription dans l'ordre symbolique qui est celui du langage. De la même manière, l'identité du groupe et de ses membres s'origine dans le nom qui sert à le désigner. Il indique son origine, son histoire, sa place dans la société⁹.

Avant d'aborder les différents exemples ainsi que les références présentées dans cet article, en fonction de la thématique et du contexte, ils ont été présentés différemment. Pour revenir au patronyme, il en est une des représentations les plus usuelles en France. Dans une étude mise en place sur le site du Sénat, il y est stipulé : « En France, l'enfant légitime porte obligatoirement le nom de son père. Le nom de la mère peut

⁸ Jean Chaline, *op. cit.*, p. 284.

⁹ Hélène Chauchat et Annick Durand-Delvigne, *De l'identité du sujet au lien social*, Paris, PUF, 1999, p. 62.

seulement être ajouté, à titre d'usage, mais n'est pas transmissible¹⁰ ». Et de préciser :

Cette étude fait apparaître que :

- la Belgique, la France et l'Italie sont les seuls pays où l'enfant légitime porte obligatoirement le nom de son père ;
- en Allemagne, en Angleterre et au Pays de Galles, ainsi qu'au Danemark, les parents choisissent le nom qu'ils transmettent à l'enfant naturel tandis que, dans les autres pays, le nom de l'enfant naturel dépend de l'ordre d'établissement des filiations maternelle et paternelle ;
- dans tous les pays étudiés, l'adoption plénière entraîne un changement de nom, à la différence de l'adoption simple, qui permet à l'enfant adopté de conserver son nom ;
- d'après la loi, le mariage est, sauf en Allemagne, sans effet sur le nom des époux¹¹.

L'analyse de la redistribution de la nomination en fonction de la culture montre qu'elle peut s'inscrire dans le rôle¹² joué par le porteur du nom (le père dans le cadre du patronyme), mais aussi dans le statut¹³ qui lui est alloué (par exemple, le patronyme porté par la famille Rothschild est en relation avec la banque et l'argent), ainsi que dans le transfert symbolique comme le prénom Christian qui est dérivé « du latin *christianus*, disciple du Christ. Profession de foi à l'origine. Forme latine du prénom : *Christianus* (M)¹⁴ ».

Précisons que dans le cadre du transfert intergénérationnel de la nomination, même si sa source de construction renvoie à différents facteurs comme un lieu situé près d'un pont (par exemple, Dupont), la couleur des cheveux (par exemple, Leroux), le métier ou autres, le champ sémantique qui leur est lié n'est, généralement, plus activé. Une personne dont le patronyme est Durant et dont le prénom est Pierre sera considérée dans son individualité sans référence à l'origine lexico-sémantique de ses anthroponymes.

¹⁰ Sénat de la République française. La transmission du nom patronymique – note de synthèse, Projets et propositions de loi, <https://bit.ly/3smOVxh> (consulté le 19 septembre 2019).

¹¹ *Ibid.*

¹² *Trésor de la langue française informatisé*, s. v. « rôle » (« Fonction propre à quelqu'un »), <https://www.cnrtl.fr> (consulté le 22 septembre 2019).

¹³ Situation d'un individu ou d'une catégorie d'individus dans un groupe. *Ibid.*

¹⁴ Nadine Cretin, *Dictionnaire des prénoms de France*, Paris, Perrin, 2006, p. 203.

2. Du transfert symbolique de la lignée généalogique à travers la nomination

Nommer le nouveau-né est une procédure qui peut se dérouler plus tardivement, lorsque la survie du nourrisson ne risque plus d'être un phénomène aléatoire. Dans une étude réalisée sur les Alakalufs, peuplade vivant en Terre de Feu, José Emperaire, mentionne qu'« [à] leur naissance, les enfants ne reçoivent pas de nom ; ce n'est que lorsqu'ils commencent à parler et à marcher que le père en choisit un¹⁵ ». La nomination du nouveau-né peut également se décliner autrement comme chez les Arapesh¹⁶ : « Quand il sourira en regardant son père, on lui donnera un nom, celui d'un membre du clan paternel¹⁷ ».

D'autres facteurs interfèrent dans le cadre de la création anthroponymique. Il en est ainsi du transfert de certains comportements liés à notre appartenance à l'ordre des primates avec 98 % de notre programme génétique commun à celui du chimpanzé pygmée du Zaïre et du chimpanzé commun d'Afrique¹⁸. La hiérarchie en est une des structures de base, comme le mentionne Kristina A. Cawthon Lang : « Il y a une hiérarchie de dominance linéaire parmi les mâles chimpanzés, et les mâles dominent les femelles¹⁹ », ce que nous retrouvons chez l'*Homo sapiens*.

À l'appui de ce constat, différentes études ont été réalisées dont celles mises en place par Françoise Héritier, ethnologue, auteure de différentes études en relation avec les différences sociales corrélées aux genres (masculin et féminin), ainsi qu'aux parentés et alliances existant dans certains pays d'Afrique. Ainsi, dans une société du Nord-Ghana, dans un couple frère/sœur, la sœur y est toujours désignée « sœur cadette », même si elle en est génétiquement l'aînée. Le statut de la femme s'inscrit dans l'infériorité par rapport à l'homme. Selon Héritier, cette praxis serait construite sur le modèle suivant où « le rapport aîné/cadet est au rapport parent/enfant ce que le rapport antérieur/postérieur est

¹⁵ José Emperaire, *Les nomades de la mer*, Paris, Gallimard, Collection NRF, 1955, p. 236.

¹⁶ Cette étude fut réalisée en 1924, dans la région du Sépik (Nouvelle Guinée).

¹⁷ Margaret Mead, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, 1963, [éd. anglaise, 1928], p. 34.

¹⁸ Jared Diamond, *Le troisième singe. Essai sur l'évolution et l'avenir de l'animal humain*, Paris, Gallimard, 1992, p. 10.

¹⁹ Kristina A. Cawthon Lang, *Les Feuilles Instructives du Primate : Chimpanzé (Pan troglodytes) Comportement*, National Primate Research Center, University of Wisconsin, Madison, 2006, <https://bit.ly/3HnWY1m> (consulté le 22 septembre 2019).

au rapport supérieur/inférieur²⁰ ». Cette ethnologue précise que l'existence des sociétés matrilineaires, c'est-à-dire des systèmes au sein desquels le nom est transmis aux enfants par la mère, n'est nullement en relation avec le pouvoir détenu par la femme ; le matriarcat reste un mythe.

Comme nous l'avions noté précédemment, dans la société française, la mutabilité du nom n'est en rapport qu'avec le sujet de sexe féminin ; à la naissance, le nom du père lui sera octroyé et, lors de sa vie de femme, il lui sera possible de porter le nom de son ou de ses maris successifs. Cependant, dans ce cas de figure, le transfert anthroponymique est de l'ordre de l'usage. En effet, le patronyme reste le nom officiel dès lors qu'il s'agit d'actes légaux, comme les actes notariés, notamment.

Nous retrouvons à nouveau, et d'une manière beaucoup plus directe, le transfert du nom du géniteur à l'enfant à travers des termes comme « fils de », ce qui en langue arabe est traduit par « Ibn ou Ben [...] (*ibnou*, ابن : 'fils [de]', ou plus généralement 'descendant [de]')²¹ ». Michel Grosclaude, philosophe et linguiste, en donne quelques exemples.

Un système un peu plus complexe consiste à ajouter au nom individuel le nom du père accompagné d'une mention (suffixe ou préfixe) signifiant « fils de ». Ce système a dû être assez largement répandu si nous en jugeons par les traces qui en subsistent à l'état de fossiles dans les patronymies actuelles. Ainsi le nom-suffixe anglais -son (Johnson, fils de Jean ; Peterson, fils de Pierre) ; le nom-suffixe scandinave -sen (Andersen, fils d'André) ; la terminaison slave -itch (Mikhailovitch, fils de Michel) ou le mot sémitique ben (Ben Gourion, Ben Youssef)²².

La redistribution de la nomination identitaire du sujet lors de sa naissance peut également être réorganisée différemment. Il en est ainsi dans le cadre de certaines ethnies qui ont été l'objet d'études mises en place par l'ethnologue Claude Lévi-Strauss. Le nom donné peut l'être soit *in absentia*, soit *in praesentia*. Il en est ainsi de la peuplade des Penan vivant à l'intérieur des terres de l'île de Bornéo. Le système nominatif y est démultiplié puisqu'il renvoie à une nomination spécifique corrélée aux différentes places qu'occupera le sujet, tant dans le groupe qu'au cours de sa vie, ainsi que le spécifie Lévi-Strauss :

²⁰ Françoise Héritier, *L'identique et le différent*, Paris, Diffusion Seuil, Éditions de l'aube, 2008, p. 74.

²¹ Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ben>, consulté le 9 février 2019.

²² Michel Grosclaude, *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons*, Radio Païs Éditeur, Poey de Lescar, 1992, reprint 1999, Portail Internet du Quercy, <https://www.quercy.net/> (consulté le 29 septembre 2019).

[...] selon son âge et sa situation de famille, un Penan peut être, en effet, désigné par trois sortes de termes : soit un nom personnel, soit un teknonyme ('père d'un tel', 'mère d'un tel'), ou enfin ce qu'on serait tenté d'appeler un nécronyme, exprimant la relation d'un parent décédé avec le sujet²³.

Dans le cadre d'études réalisées par Mead, l'inscription de l'anthroponymie prend sa source d'un autre système dit « de corde », soit un lien qui « groupe un homme, sa fille et les fils de sa fille ou bien une femme, son fils et les filles de son fils²⁴ ».

Dans le cadre de la construction identitaire du sujet à partir de sa lignée généalogique, deux facteurs sont prééminents, le rôle joué par le transmetteur du code génétique en tant que mâle dominant au sein du groupe familial proche ou élargi, mais également dans la structure sociale : les royautés en sont en exemple. Le deuxième facteur est le lien inscrivant le nouvel arrivant dans une structure réticulaire déterminée. Liens et nœuds en relation avec les systèmes organisationnels y sont bien définis.

3. De l'anthroponymie comme vecteur identitaire dérivée de l'observation liée au repérage

Ainsi que nous l'avions mentionné, le repérage est l'outil informationnel à la base de la structuration du langage. Lié au champ instinctuel, il permet à toute unité du vivant de se protéger contre tout prédateur, mais aussi d'en jouer le rôle afin de permettre à son espèce animale ou à sa variété végétale de perdurer dans le temps à partir de sa transmission génétique.

Le repérage est en relation avec l'observation ce qui, traduit par le langage, inscrit tel élément comme marqueur particulier de l'objet observé. Couleurs, formes, situations géographiques en sont une des illustrations. Ainsi, des toponymes comme « le lac jaune » montrent que ce qui démarque cette étendue d'eau à d'autres, similaires, en est la couleur. Dans une étude que j'ai réalisée, mettant en relation l'observation de l'environnement réalisée par les Amérindiens cris et retranscrite dans le champ de la toponymie corrélé aux ressources géologiques, je précise :

Par exemple, le toponyme Lac jaune, présent dans plusieurs régions du Québec, pourrait tout aussi bien renvoyer à l'existence supposée d'or

²³ Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 230.

²⁴ Margaret Mead, *op. cit.*, p. 182.

que de soufre ou encore de carbonate de fer, minerais découverts notamment dans un lac dénommé Lac jaune ; ce toponyme descriptif renvoie à l'observation de l'eau qui, avec la réflexion du soleil, prend cette couleur précisément à cause dudit minerais²⁵.

Dans le cadre de l'analyse de la mise en exergue d'un objet/d'un événement particulier, Jean-Louis Dessalles a dénommé ce type de procédure « fait saillant ». Ainsi que le mentionne le chercheur : « Par exemple, certaines anecdotes peuvent être rapportées, d'autres non. Je ne peux pas raconter simplement que je me suis levé ce matin, que j'ai déjeuné, que j'ai écouté la radio, que j'ai fait ma toilette, que je me suis habillé et que je suis sorti de chez moi », et de préciser : « Celui qui écoute une telle narration sait qu'il manque quelque chose. Ce quelque chose d'essentiel, commun à toutes les narrations de ce genre, est la mention d'un fait saillant²⁶ ».

3.1. Quand l'anthroponymie prend sa source de la toponymie

Nombre de patronymes réfèrent indirectement à la toponymie comme Dupuis, Delatour, Dupont... Ainsi les composants sémantiques des anthroponymes s'inscrivant dans la structure sociale de la noblesse sont redistribués comme suit :

- « Nom patronymique.
- Nom de terre généralement précédé d'une particule ; un premier nom de terre peut être suivi d'un second.
- Titre(s).
- Blason²⁷ ».

La préposition « de » renvoie au point de départ, soit au lieu de référence. Dans une étude réalisée par Eugène Le Roy, publiée en 1889, il y est présenté un certain nombre d'exemples dérivés des noms de noblesse dans la région du Périgord. Ainsi que le spécifie cet auteur :

On peut considérer comme ayant une valeur nobiliaire, dans la plupart des cas, les particules qui précèdent des noms patronymiques empruntés à

²⁵ Marcienne Martin, *Toponymie et ressources géologiques en Amérique du Nord (Québec)*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2018, p. 18.

²⁶ Jean-Louis Dessalles, *Aux origines du langage : une histoire naturelle de la parole*, Paris, Hermès Science Publications, 2000, p. 261.

²⁷ Tiphaine Barthelemy, « Noms patronymiques et noms de terre dans la noblesse française (XVIII^e-XX^e siècles) », dans Guy Brunet, Pierre Darlu et Gianna Zei (dir.), *Le patronyme, histoire, anthropologie et société*, Paris, CNRS, 2001-2002, p. 64-65.

une terre noble ; celles mises devant des noms patronymiques nobles, non terriens ; et enfin celles qui sont placées devant des noms de terres nobles, précédés d'un nom patronymique noble²⁸.

La mise en place de la structure identitaire dans le cadre de la particule précédant un toponyme fut officialisée dans une charte de 1062 où, pour la première fois, un seigneur joignit à son patronyme, celui de son fief²⁹. Désignant un sujet social vivant dans un espace déterminé, la préposition en indiquant l'origine s'inscrit également dans la fusion comme dans les exemples présentés dans le tableau 1.

Tableau 1. De la dérivation et de la fusion des prépositions et des toponymes de manière directe et indirecte

Delrieux Delrieu	<i>Les Rieux</i> Saint-Lazare, <i>Le Rien</i> Jayac, ce nom peut aussi venir du voisinage d'un ruisseau ³⁰
Desmaisons	<i>Maison Selve</i> Archignac, <i>MaisonNeuve</i> - Fossemagne, <i>la Maison du curé</i> - Sarlat, <i>Les Maisonnettes</i> – Montignac ³¹ .

Ainsi que le mentionne Tiphaine Barthelemy : « Le nom patronymique est, en principe, celui qui préexiste à l'anoblissement : les d'Ormesson, par exemple, anoblis au XVI^e siècle, s'appellent Lefèvre³² ». Quant au patronyme Lefèvre, qui désigne un forgeron³³, il renvoie à nouveau au repérage référant à un métier exercé par le porteur dans ce cas de figure.

Toujours dans le cadre de la mise en relation de notre champ instinctuel participant de l'ordre des primates auquel nous appartenons et de sa réécriture à travers l'anthroponymie, le pouvoir traduit par les titres nobiliaires notamment, mais aussi par le statut attribué à telle personne ainsi que l'espace physique occupé, ce qui renvoie à la notion de territoire, en est une des manifestations. Ainsi que le note Barthelemy :

Le prestige des noms de terre renvoie certes au pouvoir exercé par chaque famille sur une seigneurie [...], à l'idée que la noblesse est avant tout

²⁸ Eugène Le Roy, *Recherches sur l'origine et la valeur des particules des noms, dans l'ancien comté de Montignac en Périgord*, Bordeaux, Imprimerie du sud-ouest (A. Delagrange), 1889, p. 7.

²⁹ *Ibid.*, p. 8.

³⁰ *Ibid.*, p. 13.

³¹ *Ibid.*

³² Tiphaine Barthelemy, *op. cit.*, p. 65.

³³ Généalogie Geneanet, « Comment retrouver vos ancêtres et créer votre arbre généalogique sur Geneanet », <https://bit.ly/357Z1JV> (consulté le 14 octobre 2019).

constituée par des droits sur un lieu. Prendre le nom de ce lieu rappelle l'importance de ce lieu³⁴.

L'occupation d'un territoire seigneurial renvoie également au servage. Dans ce cas de figure, quelle est la configuration de la construction identitaire ?

La symbiose opérée entre noms portés par la noblesse inscrivant symboliquement territoire possédé ainsi que statut occupé dans la société inscrit la construction identitaire dans la reconnaissance de soi démultipliée. Cette même construction identitaire opérée dans le cadre du servage renvoie à l'effacement de l'identité – voire à sa non-réalisation –, avec l'intégration de références en lien avec la famille dominante. Ainsi que le mentionne François Menant, dans le cadre d'un séminaire organisé par l'École Normale supérieure et référant au texte à l'origine de la libération du servage, le *Liber Paradisus* (1257) : « C'est le plus connu sans doute des grands textes du milieu du XIII^e siècle [...] qui ordonnent la libération (manumission) des serfs, par milliers, dans les territoires des communes italiennes et sur les domaines des rois de France et les seigneuries ecclésiastiques d'Île-de-France³⁵ » et de préciser que « [...] beaucoup de serfs n'ont qu'un prénom, même quand ils sont têtes de liste [...]. La limitation de la désignation à un prénom est courante pour les membres d'un groupe familial, inscrits en série, et dont seul le premier cité porte la désignation complète³⁶ ».

À ce propos, Chauchat et Durand-Delvigne précisent : « Nous n'appréhendons, construisons, pensons la réalité qu'en la nommant, en la parlant³⁷ », ce que nous retrouvons dans tous les systèmes où certains groupes seront exclus ou serviront les possesseurs du pouvoir, quelle qu'en soit la forme (régime totalitaire, religieux, système économique dont l'esclavage en est un des exemples les plus prééminents...), ce que Martin traduit comme suit : « Finalement, en fonction du rôle que le sujet social est amené à jouer et du statut qu'il occupe dans la société, la valeur qui lui sera attribuée pourra se décliner sur une échelle allant de la survalorisation à la dévalorisation³⁸ ».

³⁴ Tiphaine Barthelemy, *op. cit.*, p. 67.

³⁵ François Menant, « Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages », *Le nom, document d'histoire sociale ou : L'anthroponymie comme outil de classement social*, Séminaire 2010-2011, ENS, Séance 9-21 janvier 2011, p. 11, <https://bit.ly/35ySxUc> (consulté le 14 octobre 2019).

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Hélène Chauchat et Annick Durand-Delvigne, *op. cit.*, p. 16.

³⁸ Marcienne Martin, *Étude du paria...*, *op. cit.*, p. 33.

4. Du surnom devenu support identitaire dans le cadre de l’anthroponymie

Ainsi que nous l’avions mentionné précédemment, si le repérage lié à l’observation par le biais de la mise en valeur d’un élément spécifique, ce qui correspond à la notion de fait saillant développée par Dessalles, s’inscrit dans nombre de lexies comme les arbres à feuilles caduques et les arbres à feuilles persistantes, cette même procédure participe du champ de l’anthroponymie.

Dans une étude réalisée sur l’anthroponymie poitevine du 13^e siècle, il y est montré les différentes sources à l’origine de la création de surnoms représentant le métier exercé par son porteur comme Vinater qui renvoie à l’unité lexicale poitevine : « vinatier », laquelle signifiait : marchand de vin³⁹. Toujours dans le cadre de cette étude, ce chercheur donne nombre d’exemples qui montrent la relation existant entre l’observation et sa réécriture à travers la mise en valeur d’un élément bien particulier à la personne nommée (tableau 2).

Tableau 2. De la réécriture anthroponymique à travers le surnom d’un élément particulier mis en valeur ⁴⁰

<i>Surnoms</i>	<i>Origine et dérivation</i>
Groignet (comportement)	Celui qui grogne
Bureau (vêture)	Personne vêtue d’un tissu de laine grossier
Peletier (métier)	Celui qui fabrique et vend des fourrures
Poteit (métier)	Surnom dérivant de « potet » (pot à eau). Fabricant de pots
Thesere (métier)	Surnom découlant d’une variante graphique de la lexie : teissere (tisserand)
Tulleit (métier)	Dérivé de la variante locale poitevine : tuilier (fabricant ou marchand de tuiles)

Si les surnoms renvoient au lieu habité par la personne désignée, à ses comportements, son métier, ses vêtements, tout en servant de moyen de repérage, ils peuvent également servir la dévalorisation de tel groupe

³⁹ Pierre Gauthier, « Aperçus sur l’anthroponymie poitevine au XIII^e siècle d’après cinquante chartes et documents de l’ancien arrondissement de Loudun (Vienne) », *Nouvelle Revue d’Onomastique*, n° 51, 2009, p. 114.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 112-114.

social à travers le nom donné à ses membres. Il en est ainsi de ceux qui ont été attribués aux esclaves après l'abolition de l'esclavage en 1848. Nicole Lapierre mentionne à ce sujet :

Le système esclavagiste disloquant lignages et parentés et empêchant la constitution de liens de filiation ou d'affiliation, il n'y avait pas de noms de famille ou de clan dans la condition servile. Cependant, la généralisation du nom unique aboutissant à une forte homonymie qui rendait difficile l'identification individuelle, l'ajout de surnoms s'est développé⁴¹.

En référant aux études menées dans ce domaine par Sudel Fuma⁴², nombre de prénoms renvoient à la dévalorisation des personnes désignées. Beaucoup de ces prénoms prennent leur source de la figure de style appelée « synecdoque », laquelle correspond à une forme de métonymie dans laquelle une partie d'un élément sert à désigner le tout (ou le tout pour désigner une partie). Cette procédure nominative renvoie au surnom, lequel correspond précisément à un « nom formé, par addition au prénom ou au nom d'une personne d'un terme, mettant en relief le plus souvent une particularité physique, une qualité morale ou une action d'éclat⁴³ ». Certains prénoms renvoient indirectement aux différentes parties constituant notre corps comme Mollet, Barbe, Bras. Dans ce cas de figure, donner une identité à une personne en référant à un de ses organes externes est une manière de la mettre en dehors de la communauté humaine ; cela renvoie également à un élément mis en exergue comme le mollet ou le bras, lesquels pouvaient servir d'outils de transport : portage ou transport de tel objet dans le cadre du statut d'esclave occupé par la personne concernée.

Si d'autres prénoms comme Misère ou Malade s'inscrivent dans le champ de l'*Homo sapiens* comme événements faisant partie de son existence, désigner telle personne en utilisant ces unités lexicales est une manière de la distancier de la société, phénomène qui fait écho au statut de paria. À ce propos, dans une étude réalisée sur le vécu de personnes ayant intégré ce statut à leur insu, Martin précise : « Être le vilain petit canard dans une famille, la tête de Turc dans un groupe, ou le paria

⁴¹ Nicole Lapierre, *Changer de nom*, Paris, Stock, 1995, p. 42-43.

⁴² Sudel Fuma, « La mémoire du nom ou 'le nom, image de l'homme', l'histoire des noms réunionnais à partir des registres d'affranchis de 1848 » (tomes 1 et 2), Thèse de doctorat, ANSOM (bibliothèque AOM TH/869), 1996, <https://bit.ly/3hiNA4o> (consulté le 19 octobre 2019).

⁴³ *Trésor de la langue française informatisé*, op. cit., s. v. « surnom » (consulté le 23 octobre 2019).

dans une société, revient à vivre dans la différence marquée et implicite, dans l'indifférence, voire dans la cruauté⁴⁴ ».

D'autres prénoms s'inscrivent dans le champ de la réification (tableau 3).

Tableau 3. De la construction identitaire dans le champ de la réification⁴⁵

<i>Surnoms prenant le statut de prénoms</i>	<i>Origine du terme</i>
Bouillon (alimentation)	Aliment liquide où l'on fait bouillir certaines substances.
Boue (objet)	Mélange de terre ou de poussière et d'eau formant une couche plus ou moins épaisse et plus ou moins sale sur le sol.
Cartouche (objet)	Ensemble formé de la douille et du/des projectile(s) des armes à feu portatives.
Couscous (alimentation)	Semoule de blé dur étuvée préparée à la vapeur. Plat d'Afrique du Nord à base de cette semoule, accompagnée d'un bouillon préparé avec de la viande (mouton, poulet, jeune chameau, etc.), des légumes et des pois chiches, parfois des raisins secs, épicé et pimenté.
Domino (objet vestimentaire et ludique)	Costume de bal masqué consistant en une robe flottante à capuchon. Ce qui cache la réalité. Jeu.
Extrait (objet)	Tirer, sortir une chose quelconque d'un endroit où elle est contenue.
Gigot (alimentation)	Cuisse d'animal (et plus particulièrement de l'agneau, du mouton, du chevreuil) coupée pour être mangée.
Vapeur (objet)	Amas visible de fines gouttelettes d'eau de condensation en suspension dans l'atmosphère. Émanation visible de l'haleine ou de la sueur.

Sur ces huit prénoms, trois renvoient aux aliments dont le terme « couscous » qui peut référer à l'origine de la personne nommée. Les cinq autres prénoms s'inscrivent dans le champ de la réification. Des objets comme cartouche et domino font écho à des artefacts bien définis, mais dont la valeur est liée à leur utilisation par l'homme, ce qui renvoie implicitement à l'esclavagisme. Les autres lexies : boue, extrait et vapeur montrent que la personne nommée est réduite à un objet dont la valeur est liée à l'impureté, à la souillure (boue), à une utilisation à un moment donné (extrait) et à quelque chose lié à peu de visibilité (vapeur). L'ensemble de ces surnoms dérivés en prénoms

⁴⁴ Marcienne Martin, *Étude du paria...*, *op. cit.*, p. 15.

⁴⁵ *Trésor de la langue française informatisé*, *op. cit.*

inscrivent leur porteur dans une identité corrélée au mépris et au rejet, voire à l'inexistence au niveau du groupe humain.

D'autres anthroponymes comme Jacquot, Victoire et Toutou réduisent l'identité à un sobriquet comme Jacquot, à une forme d'ironie liée à la suppression de l'esclavagisme comme Victoire, et à un animal familier comme le chien, Toutou.

D'autres modes identitaires comme Chinois et Caffre : « (celui, celle) qui habite la Cafrerie (partie de l'Afrique australe) ou qui en est originaire⁴⁶ » s'inscrivent indirectement dans le champ de la toponymie avec la référence au pays d'origine supposé des personnes nommées.

Le sarcasme peut se conjuguer sous la forme de déités prenant leur source de la mythologie : Jupiter, dieu romain gouvernant la terre et le ciel, Samson, fils de Manoach, de la tribu de Dan faisant montre d'une force extraordinaire et Goliath, guerrier géant sont des représentations symboliques de la gloire et de la force humaine. Dans ce cas de figure, leurs porteurs ne sont pas perçus comme des sujets sociaux ayant une identité qui leur est spécifique : anthroponyme prenant sa source de la lignée généalogique, territoire personnel, métier exercé..., mais comme des personnes perçues de manière ironique, du fait du décalage entre nom porté et passage du statut d'esclave à celui de personne affranchie, et leur nouveau prénom. Entre identité imposée par un groupe dominant et vécue par le groupe dominé, la compatibilité y est impossible.

5. Du surnom devenu anthroponyme dans la province du Québec

Après sa découverte par Christophe Colomb, le Nouveau Monde devint, pour l'Espagne et le Portugal, un objet de convoitise, et une terre à convertir au christianisme. Sous l'impulsion de François 1^{er}, le royaume de France se lança également dans l'aventure. Originaire de Saint-Malo, Jacques Cartier fut chargé de trouver un passage vers l'Ouest. Il se rendit au Canada entre 1534 et 1542 et y explora le fleuve Saint-Laurent ainsi que ses affluents. Bien que le clergé manifestât un certain intérêt pour cette nouvelle contrée, le peuplement de la Nouvelle-France restait faible. Ce n'est que lorsque Louis XIV concéda cette colonie à la Compagnie des Indes occidentales que cette partie de l'Amérique du Nord entra dans une phase d'expansion. Son territoire s'étendait

⁴⁶ *Trésor de la langue française informatisé, op. cit.*, s. v. « caffre ».

alors de l’Atlantique aux Grands Lacs et de la baie d’Hudson au golfe du Mexique. La guerre de Conquête (1756-1763) mit fin à la Nouvelle-France en tant que colonie du Royaume de France.

Liée à ce phénomène d’immigration, l’anthroponymie de nombre de Français venus s’installer en Nouvelle-France s’est modifiée. Les surnoms servant d’outils désignateurs devinrent des patronymes et c’est à partir d’études réalisées par Marcel Fournier⁴⁷ sur l’évolution des noms entre 1600 et 1765 que nous en présenterons différents exemples.

Certains surnoms ont été constitués à partir d’un adjectif prenant le statut de préfixe lors de sa fusion avec le syntagme qui lui était corrélé (tableau 4). Le surnom servant bien souvent à mettre en valeur une caractéristique de la personne désignée, dans ce cas de figure, le porteur devient, à travers son ressenti, le représentant symbolique de son environnement ; il en est ainsi des surnoms comme Beauséjour, Beausoleil, entre autres.

Tableau 4. De la construction du surnom ayant pris le statut de patronyme avec l’unité adjectivale « beau/belle »⁴⁸

<i>Surnoms dérivés de l’unité adjectivale : beau/ belle</i>	<i>Patronyme originel (France)</i>	<i>Nombres de patronymes liés au surnom</i>
Beaujoly	Savion	1
Beaulieu	Thomas ; Brillant	2
Beauséjour	Rousseau ; Jouain ; Chabonis	3
Beausoleil	Berteau ; Mahé	2
Belle-Isle	Rotureau	1
Bellegarde	Godin	1
Belleville	Blanchard	1

D’autres surnoms vont prendre leur source lexico-sémantique de la désignation de lieux divers représentés par des végétaux et des minéraux. Le préfixe commun à l’ensemble de cette catégorie de surnoms est l’article indéfini pluriel : *des*. Si la référence lexicale renvoie à une référence connue, l’origine de ce type de surnom est liée à l’histoire personnelle du porteur (tableau 5).

⁴⁷ Marcel Fournier, *Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle-France : 1600-1765*, Québec, Ministère des affaires culturelles, Archives nationales du Québec, 1981.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 36.

Tableau 5. De la construction du surnom ayant pris le statut de patronyme avec l'article indéfini pluriel « des »⁴⁹

<i>Surnoms dérivés de l'article indéfini pluriel : des</i>		<i>Patronyme originel (France)</i>	<i>Nombres de patronymes liés au surnom</i>
Descôteaux	<i>Des côteaux</i>	Picoron	1
Desgraviers	<i>Des graviers</i>	Colin	1
Desjardins	<i>Des jardins</i>	Beau	1
Deslauriers	<i>Des lauriers</i>	Ménard ; Legaut	2
Desmoulins	<i>Des moulins</i>	Sionneau	1
Desrochers	<i>Des rochers</i>	Brien	1
Desrosiers	<i>Des rosiers</i>	Dumon	1

D'autres surnoms prennent leur origine de la fusion de l'article défini « la » et du syntagme nominal désigné. Si un certain nombre de termes désigne un objet spécifique faisant partie de l'histoire du groupe ou de l'individu à l'origine de ce surnom comme : Lafeuillade (*la fenillade*), Laflamme (*la flamme*), Lafleur (*la fleur*), Lafontaine (*la fontaine*), Laforest (*la forêt*), Laforge (*la forge*), Lafortune (*la fortune*), Laframboise (*la framboise*), Lafrance (*la France*), d'autres noms réfèrent à des qualités attribuées au porteur comme la bonté ou la douceur, mais aussi à des ressentis comme la fatigue ou la douleur (tableau 6).

Tableau 6. De la construction du surnom ayant pris le statut de patronyme avec l'article défini féminin « la »⁵⁰

<i>Surnoms dérivés de l'article défini féminin : la</i>		<i>Patronyme originel (France)</i>	<i>Nombre de patronymes liés au surnom</i>
Labonté	<i>La bonté</i>	Ledeleine ; Édelin ; Nedeleg ; Guermeur ; Campion ; Renault ; Morvent	7
Ladouceur	<i>La douceur</i>	Bordeau ; Thomas ; Gaudry ; Ladérole ; Rousseau	5
Ladéroute	<i>La déroute</i>	Javray	1
Ladouleur	<i>La douleur</i>	Fily	1
Lafatigue	<i>La fatigue</i>	Billeron	1
Lafranchise	<i>La franchise</i>	Verreau	1

⁴⁹ *Ibid.*, p. 56.

⁵⁰ *Ibid.*, p.86.

D'autres surnoms sont, certes, plus proches de la valeur lexico-sémantique du syntagme : surnom, lequel désigne une procédure nominative mettant en valeur « le plus souvent une particularité physique, une qualité morale ou une action d'éclat⁵¹ », mais leur construction va prendre sa source d'expressions figées (tableau 7).

Tableau 7. De la construction du surnom ayant pris le statut de patronyme à partir d'expressions figées⁵²

<i>Surnoms dérivés d'expressions figées</i>	<i>Patronyme originel (France)</i>	<i>Nombres de patronymes liés au surnom</i>
Bonvivant <i>Un bon vivant : personne d'humeur joviale qui apprécie les plaisirs de la vie</i> ⁵³ .	Dufour	1

D'autres surnoms, devenus des anthroponymes québécois, comme : *Sanscartier*, *Sanschagrin*, *Sansfaçon*, *Sansoucy*, *Sansquartier*, *Sansraison*, *Sansregret*, s'inscrivent dans l'humour avec la préposition « sans », laquelle marque « l'absence, le manque, l'exclusion d'un être ou d'une chose⁵⁴ ».

Comme nous avons pu le noter à partir des différents exemples présentés, une partie de l'identité québécoise est dérivée de surnoms dont l'origine est liée bien souvent à l'histoire de la personne nommée en relation avec son groupe d'appartenance et de désignateurs.

6. De l'identité inscrite dans le champ affectif à travers l'hypocoristique

Nous avons évoqué l'inscription émotionnelle du nouveau-né dans le cadre de la dyade mère-enfant, que cette dernière soit biologique ou pas, procès qui peut être à l'origine d'une forme de retranscription sous forme d'hypocoristiques, lesquels s'inscrivent dans le champ de l'anthroponymie. L'hypocoristique a pour sens : « terme qui exprime une intention caressante, affectueuse, notamment dans le langage des enfants ou ses imitations⁵⁵ ». Certains hypocoristiques, appelés « petits noms », réfèrent au monde animal, à la gastronomie comme « crevette » ; d'autres sont plus classiques comme nous allons le voir dans le tableau 8.

⁵¹ *Trésor de la langue française informatisé, op. cit.*, s. v. « surnom » (consulté le 23 octobre 2019).
⁵² Marcel Fournier, *op. cit.*, p. 36.
⁵³ *Trésor de la langue française informatisé, op. cit.*, s. v. « vivant » (consulté le 23 octobre 2019).
⁵⁴ *Ibid.*, s. v. « sans » (consulté le 23 octobre 2019).
⁵⁵ *Ibid.*, s. v. « hypocoristique » (consulté le 23 octobre 2019).

Tableau 8. De la construction de l'identité construite dans le champ affectif

<i>Référence animale</i>		<i>Surnoms classiques</i>	
Belette	Poussinette	Chouquette	Mamour
Bourricot	Ptiloup	Doudou	Mon ange
Crapaud	Pupuce	Fripouille	Princesse
Minou	Tigrou	Loulou	Ticœur

Quel que soit le champ onomastique d'appartenance, l'hypocoristique est traduit souvent par le redoublement de la première syllabe comme Loulou ou, encore, par l'utilisation de suffixe diminutif comme *-ette*, lequel est dérivé « du latin *-ittum*, *-ittam*, exprimant la petitesse⁵⁶ ». Dans ce cas de figure, la construction identitaire prendra sa source, dans un premier temps, du champ émotionnel à travers ces noms donnés aux enfants. Le prénom prendra alors la forme d'une identité actualisée dans le groupe familial élargi ou, dans la société, lors de la scolarité.

Conclusion

Lors des différentes études présentées dans cet article et référant à la construction identitaire dans le champ de l'onomastique, la déclinaison de cette dernière prend des formes très variées.

Ainsi que nous l'avions mentionné, l'*Homo sapiens* faisant partie de l'ensemble des unités du vivant utilise le langage comme outil de repérage et de décodage de son environnement. La nomination des objets du monde en est le reflet. La reconnaissance de soi dans le miroir est corrélée indirectement à l'anthroponymie à travers les noms qui nous ont été attribués. Précisons que pour des personnes souffrant de troubles visuels ou auditifs dès la naissance, si la construction identitaire prend ses racines de manière différente, elle n'en existera pas moins pour autant.

Référer à la lignée généalogique à travers le patronyme est la procédure la plus utilisée. D'autres anthroponymes prennent leur source du transfert d'un lieu observé : un pont, un bois, à la personne le représentant, que ce soit en tant que lieu de vie, ou référant à son histoire personnelle liée au groupe la désignant.

La poïèse onomastique peut prendre sa source de différends existant dans la société, où des personnes occupant un statut lié au pouvoir,

⁵⁶ *Ibid.*, s. v. « *-ette* » (consulté le 23 octobre 2019).

peuvent inférer sur la nomination de groupes sociaux jugés inférieurs, voire inexistants, ce qui a été réitéré lors de l'abolition de l'esclavage, à travers des prénoms renvoyant au rejet, voire à l'anonymat au niveau de l'identité des personnes concernées, ainsi que dans le cadre du servage.

La déclinaison anthroponymique peut aussi prendre forme à partir de surnoms attribués à telle ou telle personne. Une partie des noms de famille québécois en sont un exemple.

L'identité peut également se construire, dans un premier temps, à partir de l'hypocoristique, soit un petit nom affectueux donné à l'enfant.

Finalement, si l'identité prend sa source de références fort diverses, sa finalité est l'attribution à son porteur d'une spécificité qui lui est propre, à lui seul, et à nul autre, même si, parfois, elle s'inscrit dans des domaines liés au pouvoir et au rejet.

Références

- Augustine, George J., David Fitzpatrick, William Hall, Anthony-Samuel LaMantia, Dale Purves et Léonard White, *Neurosciences*, Paris, De Boeck Supérieur, 2015.
- Barthelemy, Tiphaine, « Noms patronymiques et noms de terre dans la noblesse française (XVIII^e - XX^e siècles) », dans Guy Brunet, Pierre Darlu et Gianna Zei (dir.), *Le patronyme, histoire, anthropologie et société*, Paris, CNRS, 2001-2002, p. 61-79.
- Bowlby, John, *Amour et rupture : les destins du lien affectif*, Paris, Albin Michel, 2014.
- Cawthon Lang, Kristina A., *Les Feuilles Instructives du Primate : Chimpanzé (Pan troglodytes) Comportement*, National Primate Research Center, University of Wisconsin, Madison, 2006, <https://bit.ly/3HnWY1m>.
- Chaline, Jean, *Quoi de neuf depuis Darwin ? La théorie de l'évolution des espèces dans tous ses états*, Paris, Ellipses, 2006.
- Chauchat, Hélène et Annick Durand-Delvigne, *De l'identité du sujet au lien social*, PUF, Paris, 1999.
- Cretin, Nadine, *Dictionnaire des prénoms de France*, Paris, Perrin, 2006.
- Dessalles, Jean-Louis, *Aux origines du langage : une histoire naturelle de la parole*, Paris, Hermès Science Publications, 2000.
- De Waal, Frans, *Le singe en nous*, Paris, Fayard, 2006.
- Diamond, Jared, *Le troisième singe. Essai sur l'évolution et l'avenir de l'animal humain*, Paris, Gallimard, 1992.
- Empereur, José, *Les nomades de la mer*, Paris, Gallimard, Collection NRF, 1955.
- Fournier, Marcel, *Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle-France : 1600-1765*, Québec, Ministère des affaires culturelles, Archives nationales du Québec, 1981.

- Fuma, Sudel, « La mémoire du nom ou 'le nom, image de l'homme', l'histoire des noms réunionnais à partir des registres d'affranchis de 1848 » (tomes 1 et 2), Thèse de doctorat, ANSOM (bibliothèque AOM TH/869), 1996. <https://bit.ly/3hiNA4o>.
- Gauthier, Pierre, « Aperçus sur l'anthroponymie poitevine au XIII^e siècle d'après cinquante chartes et documents de l'ancien arrondissement de Loudun (Vienne) », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 51, 2009, p. 101-129.
- Généalogie Geneanet, « Comment retrouver vos ancêtres et créer votre arbre généalogique sur Geneanet », <https://bit.ly/357Z1JV>.
- Grosclaude, Michel, *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons*, Radio Païs Éditeur, Poey de Lescar, 1992, reprint 1999, <https://www.quercy.net/>.
- Héritier, Françoise, *L'identique et le différent*, Paris, Diffusion Seuil, Éditions de l'aube, 2008.
- Le Roy, Eugène, *Recherches sur l'origine et la valeur des particules des noms, dans l'ancien comté de Montignac en Périgord*, Bordeaux, Imprimerie du sud-ouest (A. Delagrangé), 1889, <https://bit.ly/3K2WpvF>.
- Lapierre, Nicole, *Changer de nom*, Paris, Stock, 1995.
- Lévi-Strauss, Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, coll. « Agora », 1962.
- Martin, Marcienne, *Toponymie et ressources géologiques en Amérique du Nord (Québec)*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2018.
- Martin, Marcienne, *Étude du paria. Brebis galeuse ou enfant prodige ?*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2015.
- Mead, Margaret, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, 1963, [éd. anglaise, 1928].
- Menant, François, « Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages », *Le nom, document d'histoire sociale ou : L'anthroponymie comme outil de classement social*, Séminaire 2010-2011, ENS, Séance 9-21 janvier 2011, <https://bit.ly/35ySxUc>.
- Sénat de la République française. La transmission du nom patronymique – note de synthèse, Projets et propositions de loi, <https://bit.ly/3smOVxh>.
- Trésor de la langue française informatisé*, <https://cnrtl.fr/>.
- Wallon, Henri, *Les origines du caractère chez l'enfant*, Paris, PUF, 1949.
- Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/>.